

RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET DE RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE — 2020





Marc Ventre & Olivier Peyrat
président et directeur général

Résilience

Confiance, collectif, qualité, responsabilité. En 2020, les quatre valeurs d'AFNOR ont pris tout leur sens. Aidées de notre politique RSE, elles ont servi de boussole aux collaborateurs et aux métiers du groupe, chacun ayant été bousculé par un virus qui a grippé l'économie mondiale jusque dans ses rouages les plus intimes. La publication, le 27 mars 2020, du document AFNOR SPEC S76-001 listant des recommandations pour confectionner un masque barrière en tissu, en est l'exemple le plus éloquent. Un document téléchargé 1,5 million de fois, traduit dans de nombreuses langues, repris dans de nombreux pays ainsi qu'au niveau européen, et qui en France devait s'insérer dans le cadre réglementaire propre aux masques à usage non sanitaire. Cette réalisation illustre bien notre deuxième valeur : le **collectif**, puisque près de 150 experts du secteur y ont contribué, en une semaine de travail intense.

Un contexte sanitaire qui a fait aussi résonner les notions de **qualité et de confiance** : sur proposition du représentant d'AFNOR, plusieurs normes européennes ou internationales du domaine de la santé ont été rendues, à titre exceptionnel, librement accessibles et téléchargeables. Le but : permettre à des entreprises au processus de production perturbé de réallouer des ressources à la production de matériels de santé. Il s'agissait également, en l'absence de normes internationales en vigueur, d'aider les pouvoirs publics, et notamment les services des douanes, à apprécier l'équivalence ou l'acceptabilité dérogatoire de certains produits à usage de santé, exportés vers l'Europe.

Enfin, de manière générale, l'esprit de **responsabilité** a irrigué toute notre année 2020. C'est être responsable que de maintenir, contre vents et marées, le lien avec clients et partenaires en innovant, en bouleversant ses méthodes de travail pour former ou auditer à distance. C'est être responsable que d'être à l'écoute des attentes et des difficultés de ses collaboratrices et collaborateurs dans des circonstances aussi exceptionnelles, avec l'aide de l'outil AFNOR Impulse (proposé également à nos clients). C'est être responsable enfin que de proposer son aide aux entreprises et filières qui le souhaitent pour amplifier les effets des plans de relance, français ou européen.

En définitive, ce sont tous ces ingrédients qui contribuent à construire au quotidien la résilience du groupe AFNOR, au service de l'intérêt général.

Organisation du travail : vive l'agilité

Comme des milliers d'entreprises, la pandémie de covid-19 a conduit le groupe AFNOR à relever un double défi en 2020 : assurer une continuité d'activité tout en protégeant les salariés. Lorsqu'en début d'année, il faut prendre les premières mesures, le groupe est prêt. Le plan de continuité d'activité pandémie grippale est réactivé (le premier datait de 2009) pour maintenir la relation client, gérer les ressources humaines, déployer le télétravail, adapter les systèmes d'information et déployer la communication.

ORGANISER LE TRAVAIL À DISTANCE

Depuis 2011, le groupe dispose d'accords sur le travail occasionnel à distance comprenant un axe sur la continuité d'activité, qui inclut un portail RH. La direction des ressources humaines et les directions étaient donc armées pour déployer le télétravail à 100 % et fermer les sites du 17 mars au 17 mai 2020, avec un accès au siège social limité pour les équipes informatiques, logistiques et financières. Le parc des PC portables a été étendu, des formations aux outils numériques et au management à distance ont été déployées.



ASSURER LA PROTECTION SUR LES SITES

Fléchage au sol, distribution de masques barrières, réorganisation de la restauration... L'équipe du département logistique s'est mobilisée pour mettre en œuvre les mesures sanitaires déclinées

des différents protocoles nationaux. Le 18 mai, le dispositif était prêt pour accueillir les salariés à leur retour sur site.

MAINTENIR L'ACTIVITÉ

L'accord signé entre la direction du groupe et les partenaires sociaux pour mettre en œuvre l'activité partielle a permis de maintenir la rémunération sur les mois concernés. Par ailleurs, 88 collaborateurs sont venus soutenir l'activité des filiales nécessitant un surcroît temporaire de ressources.

RESTER À L'ÉCOUTE

Le groupe AFNOR est constamment resté à l'écoute des collaborateurs. Deux baromètres sociaux, dont l'un spécial covid-19, ont permis de rendre compte de l'impact de la crise sur le bien-être des salariés et de faire remonter leurs attentes. Une cellule d'écoute et d'entraide a été mise en place.

ACTIVITÉ PARTIELLE

du 16 mars au 30 juin 2020

584 collaborateurs en chômage partiel au moins un jour entre mars et juin 2020

18 % en ont profité pour se former dans le cadre du FNE

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS

88 collaborateurs en mobilité interne temporaire

BAROMÈTRE SOCIAL SPÉCIAL COVID-19

en avril 2020

446 participants, soit 47 % de participation

168 idées exprimées. Une adaptation de l'entreprise face au coronavirus notée 7,5/10

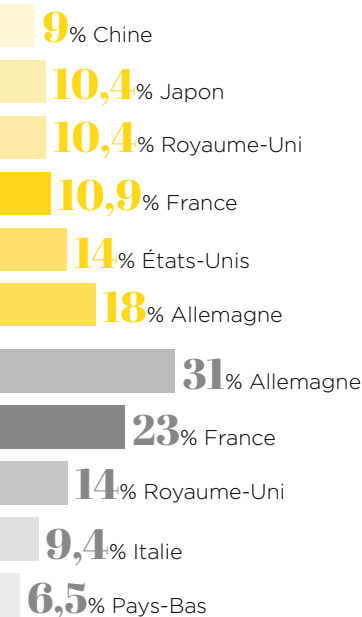
La France aux avant-postes de la normalisation dans le monde

RÉPARTITION EN 2020 DES SECRÉTARIATS DE COMITÉS TECHNIQUES ET SOUS-COMITÉS

(pays les plus actifs)

DE L'ISO ET DE L'IEC

DU CEN ET DU CENELEC



Eddy Njoroge (à g.), président de l'ISO, a rencontré Olivier Peyrat (à dr.) à AFNOR en janvier.

AFNOR représente les intérêts français dans les instances européennes et internationales non gouvernementales de normalisation que sont le CEN (Comité européen de normalisation), l'ISO (Organisation internationale de normalisation) et, via le Comité électrotechnique français, le CENELEC (Comité européen pour la normalisation électrotechnique) et l'IEC (Commission électrotechnique internationale). Comme en 2019, la France se classe 3^e dans le palmarès des pays les plus actifs sur la scène internationale (ISO et IEC), mesuré en nombre de secrétariats de comités ou sous-comités. Elle en détient 10,5 % à l'ISO et 12 % à l'IEC. **Assurer un secrétariat de comité technique ou de sous-comité est un signe d'influence en normalisation internationale.** Cela traduit la faculté d'un membre à s'impliquer davantage et à mobiliser des ressources sur le long terme, pour, en retour, être reconnu pour sa capacité à mener les débats.

À l'ISO, la France a continué à progresser en 2020, comme tous les ans depuis 2017. Cela s'est démontré par sa capacité à porter des sujets émergents pour proposer de nouveaux domaines de normalisation. 2020 a ainsi vu la création, sous impulsion française, de comités techniques (TC) pour les **surfaces aux propriétés biocides et antimicrobiennes (TC330)** et la **biodiversité (TC331)**.

Sur la scène européenne (CEN et CENELEC), la France se classe 2^e. Gérant presque un quart des secrétariats de structures techniques elle conserve sa place, derrière l'Allemagne et loin devant le Royaume-Uni. En 2021, elle a gagné une nouvelle responsabilité, avec la création d'un comité technique sur l'archivage électronique (CEN/TC 468) au CEN, organisme toujours présidé par le Français Vincent Lafèche. Notons que l'émergence de sujets de normalisation transverses, en lien avec la transition énergétique, le numérique, la mobilité ou l'accessibilité, a pour effet d'accroître le nombre de comités communs au CEN et au CENELEC (JTC). L'Allemagne et les Pays-Bas assurent plus de la moitié des secrétariats de JTC. La France est en charge de celui sur le **plan de mesurage de l'énergie pour les organisations (CEN/CLC/JTC 15)**.

Des travaux qui épousent les tendances des marchés

En 2020, AFNOR a défriché de nouveaux sujets reflétant les tendances et attentes des marchés, invitant les professionnels de chaque secteur à la table de la normalisation. Tantôt pour en faire une norme française, tantôt pour porter la voix de la France à l'échelle européenne ou internationale. Ainsi, le **projet de norme ISO 14068** propose des lignes directrices pour l'emploi de l'expression « neutre en carbone ». Que recouvre exactement cette appellation ? Quels termes de communication faut-il utiliser pour déclarer un produit ou un service « neutre en carbone » ? Sur quel périmètre ? La norme posera le cadre.

Il en va de même pour le projet de norme **ISO 32210** sur la finance durable. Aux côtés des **normes ISO 14030** (finance verte) et **ISO 14097** (finance climatique), le texte aidera à mieux catégoriser les activités, portefeuilles et investissements allant dans le sens du développement durable, dans ses trois dimensions (sociale, économique,

environnementale). AFNOR porte également les intérêts français sur des sujets liés à l'alimentation : produits végétaliens et végétariens (projet **ISO 23662**), alimentation en période de crise, compléments alimentaires pour sportifs (projet **NF EN 17444**).

La France a également le leadership sur la normalisation internationale en matière de biodiversité (sur la base de la **NF X32-001**) et de surfaces biocides (sur la base de la **NF S90-700**). À signaler également de nouveaux travaux sur le lithium.



Enfin, la blockchain est au centre des attentions. AFNOR coordonne les travaux des experts du secteur pour élaborer la future **NF B01-001**, une première norme ayant été publiée au niveau international en juillet (**ISO 22739**).

UNE PRODUCTION NORMATIVE RICHE

20 300

professionnels engagés en normalisation



879

nouvelles normes publiées



1 632

normes révisées



1 964

enquêtes publiques



246 000

utilisateurs de solutions de veille normative

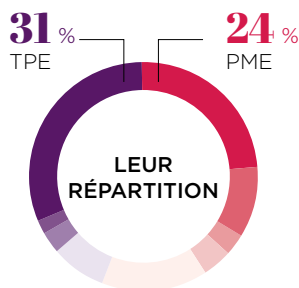


en savoir 

Un réseau d'adhérents fidèles

LES ADHÉRENTS

1 480
adhérents



- 10 % ETI
- 3 % Grandes entreprises
- 4 % Associations de personnes
- 15 % Associations professionnelles
- 8 % Organismes publics
- 3 % Organismes consulaires et collectivités
- 2 % Personnes physiques



En 2020, l'association AFNOR compte 1 480 adhérents, 68 % représentant des entreprises et 55 % des TPE/PME. Depuis 2019, 81 nouveaux adhérents ont pu découvrir les services d'AFNOR. Le 1^{er} avril 2020 marque l'arrivée de Christine Kertesz au poste de responsable du club des adhérents. Cette année marquée par la pandémie oblige à en réorganiser le mode de fonctionnement : une assemblée générale à distance (le 24 juin 2020), des visioconférences pour les adhérents, le lancement d'une newsletter, une édition spéciale des Trophées Or'Normes, dont le thème était bien sûr la normalisation au service de la gestion de la crise covid, avec une cérémonie de remise décalée à janvier 2021. Le club des adhérents a tenu 17 manifestations au total, réunissant en tout plus de 1 500 participants, avec un taux de satisfaction moyen de 85 % :

- **Rencontre avec le nouveau président de l'ISO**, Eddy Njoroge, le 27 janvier 2020
- **RSE et agroalimentaire**, en partenariat avec Coop de France (182 participants)
- **Mode responsable**, en partenariat avec le comité stratégique de filière Mode et luxe (100 participants)
- **Archivage électronique** (313 participants)
- **Les conséquences du Brexit**, RSE, plans de continuité d'activité, équipements de protection individuels, nanotechnologies, management des RH, sécurité des machines, etc.

À cela s'ajoutent quatre réunions du cercle des coordonnateurs normalisation, lieu d'échange et de benchmark. Adhérer à l'association AFNOR présente plusieurs atouts :

- Gagner en efficacité grâce au réseau
- Influencer les stratégies de normalisation en accédant aux organes de gouvernance de l'association
- Avoir la primeur sur les sujets de veille stratégique
- Valoriser sa structure face à la concurrence
- Bénéficier de tarifs privilégiés

Une gouvernance adaptée

En 2020, la gouvernance d'AFNOR a légèrement évolué. Retrouvez la présentation de toutes les instances [ici](#).

AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ministères

Patrick Butor (Intérieur) sortant,
Marie-Frédérique Parant (Agriculture et
alimentation) entrant

Entreprises

Giovanni David (Airbus)
et **Gérard Bobier** (CMA France) sortants,
Claude Cham (FIEV) réélu,
Jacques Levet (FIEEC) et **Igor Bilimoff**
(FIF) entrants

Collaborateurs AFNOR

Fabrice Césari sortant,
Bruno Berken entrant

Consommateurs

Thierry Dastarac (CNAFC) sortant,
Anne Lucet-Dallongeville (CNL)
entrante

Partenaires sociaux

Dominique Le Page (CFE-CGC) réélu

Collectivités territoriales

Olivier Pavy (AMF) sortant

AU SEIN DES COMITÉS STRATÉGIQUES

Ingénierie industrielle, biens d'équipement et matériaux

Jacques Levet (FIEEC) président

Management et services

présidence vacante

Santé et sécurité au travail

Amel Hafid (DGT) présidente

Utilisation rationnelle de l'énergie

Hélène Bru (Greenflex) présidente

AU SEIN DES COMITÉS AGISSANT PAR DÉLÉGATION

Comité de coordination et de pilotage de la normalisation (CCPN)

Pierre-Adam Gilardot (Renault) entre au
collège des entreprises ; **Michel Dubromel**
(France Nature Environnement) quitte le
collège des ONG agréées.

Comité d'audit et d'évaluation (CAE)

Patrick Menanteau nommé
président (*photo ci-contre*)

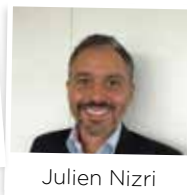


Comité du CEF (CCEF)

Cristian Muresan (Engie) entre au collège
des acteurs des réseaux et systèmes
électriques ; siège vacant (Fédération
des industries ferroviaires) au collège
des utilisateurs ou intégrateurs d'électro-
technologies des autres secteurs industriels.

AU SEIN DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le 1^{er} juillet 2020, **Franck Lebeugle**,
directeur général d'AFNOR Certification
depuis plus de cinq ans, a été nommé
directeur de l'activité de normalisation
au sein d'AFNOR. **Julien Nizri** intègre le
groupe AFNOR en tant que directeur
général d'AFNOR Certification.



Douze mois

de normes et documents normatifs

JANVIER

Publication de la **NF EN 17169** sur les bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité pour le tatouage

FÉVRIER

- Publication de la **NF ISO/TS 26030** sur les lignes directrices de RSE appliquées à la chaîne alimentaire
- Publication de la **NF EN 62115** sur la sécurité des jouets électriques
- Publication de la **NF EN ISO 17268** sur les dispositifs de raccordement pour le ravitaillement des véhicules terrestres en hydrogène gazeux
- Publication des **NF EN 14276-1 et 2** sur les équipements sous pression pour systèmes de réfrigération et pompes à chaleur

MARS

- Cinquantième anniversaire du BNGaz, bureau de normalisation dans le domaine du gaz par délégation d'AFNOR. À son crédit : la norme **NF P45-500** sur les diagnostics des installations intérieures de gaz des logements
- Publication de la **NF EN ISO 23386** sur le vocabulaire du BIM (Building Information Modeling)
- Le CEN-CENELEC ouvre en accès libre une série de normes européennes utiles pour fabriquer du matériel permettant de se protéger du coronavirus, dont la **NF EN 149+A1** sur les appareils de protection respiratoires
- Publication de l'**AFNOR SPEC S76-001** Masques barrières : guide d'exigences minimales, de méthodes d'essais, de confection et d'usage
- Publication de la **NF EN ISO 21420** sur les exigences générales et méthodes d'essai pour gants de protection



ISO 22301, norme-star en 2020

La crise sanitaire qu'a traversée la planète au printemps 2020 a mis en lumière deux sigles désormais mondialement connus : COVID-19 et FFP2. Le premier désigne le fameux virus ; le second le type de masque réputé nous en protéger. Chez AFNOR, nous avons complété avec trois autres outils : SMCA, PCA et ISO 22301. Un SMCA, c'est un système de management de la continuité d'activité. Le PCA est son bras armé : le plan de continuité d'activité. Ces deux outils

sont décrits dans une norme volontaire internationale : ladite ISO 22301 qu'AFNOR a proposée en consultation gratuite. Dans le monde de l'entreprise, il est important d'anticiper une crise, afin de la traverser sans trop de dégâts et de s'en remettre rapidement !

en savoir +

AVRIL

- Publication du guide **FD X30-037** pour faire converger ISO 26000 et Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Publication de l'**AFNOR SPEC X50-250** sur la reprise d'activité post-pandémie

MAI

Enquête publique sur le projet de norme **NF ISO 23662** sur les définitions et critères propres aux aliments végétariens et végétaliens

JUIN

Publication de l'**AFNOR SPEC X50-001** sur la signalétique des zones de baignade publiques et d'activités aquatiques et nautiques

JUILLET

- Dixième anniversaire de la norme **NF ISO 26000** sur le développement durable, marqué par un e-colloque à l'Assemblée nationale
- Publication de la **XP X50-123** sur le portage salarial
- Publication de l'**ISO 22739** sur le vocabulaire de la blockchain

AOÛT

Publication de la **NF ISO 20912** sur les méthodes d'essai de conformité de pneumatiques RFID

SEPTEMBRE

- L'ISO lance un sondage sur l'opportunité de réviser la **NF EN ISO 9001** de 2015
- Publication de la **NF EN 14614** sur l'évaluation des caractéristiques hydro-morphologiques des rivières
- Publication de la **NF ISO 23572** sur l'échantillonnage des graisses lubrifiantes pour produits pétroliers
- Publication du **FD X30-124** sur la grille d'évaluation de rapport d'un audit énergétique obligatoire partie procédés et partie bâtiment

OCTOBRE

- Début des travaux d'élaboration de la future **NF B01-001** sur la blockchain
- Publication de la **NF D21-901** sur les exigences de sécurité pour siphons culinaires à usage domestique
- Publication de la **NF Z42-013** sur l'archivage électronique

NOVEMBRE

- Publication de la **NF X46-102** sur le repérage d'amiante
- Publication de la **NF X30-408** sur les méthodes de caractérisation de déchets ménagers et assimilés
- Publication de la **NF X50-520** sur la qualité de service en téléassistance

DÉCEMBRE

La **NF EN 62368-1** devient l'unique norme en vigueur sur la sécurité des équipements des technologies audio et vidéo en Europe

Des fonctions transverses au rendez-vous

LES RÉGIONS EN FORCE

En 2020, malgré le contexte sanitaire, les délégations régionales d'AFNOR ont poursuivi leur rôle de diffuseurs de solutions de confiance dans les territoires. Les manifestations se sont tenues en visioconférence ou en salon virtuel, comme par exemple le décryptage de la démarche Qualiopi pour la formation professionnelle, ou la diffusion du nouveau Modèle EFQM. Les 14 antennes du groupe en régions ont été sollicitées pour appuyer les politiques publiques locales déclinées du plan de relance, par exemple dans le secteur du tourisme durable.

En Bourgogne-Franche-Comté, une belle opération collective d'acculturation à l'ISO 45001 (santé-sécurité au travail) menée avec la CCI du Doubs a pu se terminer, de même qu'une opération collective sur l'ISO 22000 (sécurité des aliments) en Occitanie. Dans cette région, AFNOR a été référencée pour accompagner les projets de transformation de TPE, PME et ETI vers l'industrie du futur. Au chapitre des mouvements, **Olivier Constant** a rejoint la délégation d'AFNOR en Paca et Corse, et **Vincent Blache** celle d'Auvergne-Rhône-Alpes.

LES 7 DOMAINES D' ACTIONS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LEUR POIDS DANS LES ACTIONS DES ENTREPRISES

Gestion des matières ou produits en fin de vie **61 %**

Approvisionnement durable **56 %**

Consommation responsable **52 %**

Allongement de la durée d'usage **52 %**

43 % Éco-conception

38 % Écologie industrielle et territoriale

33 % Économie de fonctionnalité

Source : Étude AFNOR-OREE, déc. 2020

CAP SUR LA PERFORMANCE PUBLIQUE

En 2020, année d'élections municipales, un kit début de mandat a été développé, pour aider élus et directeurs de collectivités à réussir leur prise de fonction. Une plateforme collaborative appelée AFNOR & Co a été lancée, en partenariat avec Idéal Co, avec un cycle de webinaires à destination d'une communauté de 1 350 managers territoriaux pour accompagner la transformation des collectivités. Plus de mille structures ont participé au baromètre AFNOR de la relation usagers, au sein duquel les canaux de relation à distance ont été tout particulièrement scrutés. L'édition 2020 intègre les régions et les maisons France Service.



À CHACUN SA MANIÈRE D'ALLER VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En partenariat avec l'association OREE, le groupe AFNOR a mené une étude pour comprendre la manière dont les entreprises françaises s'emparent du concept d'économie circulaire. Les réponses recueillies auprès de quelque 800 représentants d'entreprises dressent un tableau encourageant : l'économie circulaire est un paradigme accessible, de bien des manières différentes.



Voir le replay de la web-conférence de restitution de l'étude

Des thématiques fortes

L'ACTUALITÉ AU SERVICE DES ACHATS RESPONSABLES

Crise sanitaire, réglementation européenne sur le devoir de vigilance... L'année 2020 questionne la fonction achats comme porte d'entrée de la RSE dans l'entreprise. La question n'est plus désormais « faut-il y aller ? » mais plutôt « comment passer à l'action ? ». À travers de nombreuses web-conférences, l'équipe AFNOR Solutions Achats a proposé des réponses : formations, diagnostics, évaluations, outils pour initier une démarche d'achats responsables en s'appuyant sur la norme volontaire ISO 20400.

OBJECTIF MARQUAGE CE

En 2020, le groupe a assemblé l'offre de chaque entité à destination des acteurs des dispositifs médicaux en l'habillant de la marque AFNOR Médical. Au cœur de cette offre : la norme ISO 13485 et la certification associée, qui apporte la preuve d'une démarche qualité et de maîtrise des risques. Une offre conçue à l'invitation de nombreuses entreprises du secteur et des pouvoirs publics, pour faciliter le passage de l'échéance du règlement UE 2017/745, le 26 mai 2021, et qui sera complétée ultérieurement par le marquage CE : AFNOR Certification a entamé des démarches pour devenir organisme notifié, sur le modèle de BerlinCert (filiale allemande du groupe).



en savoir +



DE L'ÉNERGIE JUSQU'EN 2050

En 2020, AFNOR Énergies a multiplié les interventions sur le décret du 23 juillet 2019, dit décret tertiaire, avec une série de web-conférences détaillant cette mesure déclinée de la loi ELAN et visant à faire progresser la performance énergétique des bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m². AFNOR Énergies aborde ce marché armée jusqu'à 2050. À noter aussi le lancement du nouveau label Qualimetha, mis au point avec l'ATEE pour les porteurs de projets de méthanisation, et la certification ISO 50001 accordée à 196 sites du groupe La Poste.

ÉCOUTER SES COLLABORATEURS

Sentiment d'inutilité ou au contraire survalorisation, la pandémie de covid-19 et les différents confinements ont modifié la perception qu'un collaborateur a de son travail. Pour les responsables RH, RSE ou les services en charge des politiques de qualité de vie au travail, le département Développement, innovation et prospective du groupe a conçu AFNOR Impulse. Plus qu'un baromètre QVT, l'outil propose une approche multidimensionnelle de l'activité du collaborateur pour agir au plus juste sur les composantes de son engagement.



Filiales commerciales : abolir la distance



De nouveaux signes de reconnaissance



En 2020, les filiales du groupe ont multiplié les initiatives pour assurer une continuité de service avec leurs clients et développer de nouvelles prestations pour abolir la distance et restaurer la confiance. Ainsi, chez **AFNOR Compétences**, l'ingénierie de formation s'est concentrée sur le déploiement de classes virtuelles. Formatrices et formateurs eux-mêmes ont été formés aux techniques pédagogiques de formation interactive à distance. La filiale a aussi musclé son offre de la gamme « Efficacité professionnelle et intelligence collective » pour les publics dont la crise de la covid-19 a incité à revisiter les méthodes de management et le savoir-être. Cette crise ayant catalysé les envies d'évolution de carrière chez les actifs, AFNOR Compétences développe une approche intégrant les *soft skills* et la transition professionnelle. Enfin, elle a proposé ses formations dans le cadre du régime exceptionnel de formation gratuite réservé aux salariés en activité partielle.

Chez **AFNOR Certification**, auditeurs et évaluateurs ont basculé l'essentiel de leurs audits sur des formules à distance, selon les référentiels concernés. La pandémie nécessitant de réinstaurer de la confiance, deux prestations fortes ont été développées : la certification **NF Masques barrières**, pour les industriels du textile fabriquant des masques réutilisables selon les recommandations de l'AFNOR SPEC S76-001, et le **label Mesures sanitaires covid-19, vérifié par AFNOR Certification**, décliné au secteur du BTP avec Apave. Sur le terrain de l'environnement, la filiale a été mandatée par l'Ademe pour construire et vérifier **l'affichage environnemental**, en partenariat avec le pôle Éco-conception de Saint-Étienne.

Dans le domaine de l'énergie, **AFNOR International** s'est démarquée au Royaume-Uni avec le succès de sa formation en apprentissage ouvert sur la protection des systèmes de transmission et de distribution électrique. Enfin, chez **AFNOR Éditions**, l'année 2020 se distingue par le lancement réussi de **CObaz**, outil numérique de veille normative et réglementaire intégrant la datavisualisation et l'identification des exigences issues des normes.

Des auditeurs et des formateurs agiles

Le département Gestion des expertises et des compétences extérieures du groupe AFNOR dispose d'un portefeuille de 1 900 auditeurs, auditrices, évaluateurs et évaluatrices missionnés au nom d'AFNOR Certification (dont 750 à l'international), ainsi que 300 formateurs et formatrices missionnés au nom d'AFNOR Compétences. Toutes et tous ont revu leurs méthodes en 2020 pour privilégier la formation, l'évaluation et l'audit de certification à distance, avec formation à la clé et acculturation aux outils de visioconférence. Certains ont même eu recours à des **lunettes connectées**.

La plupart des référentiels audités pouvaient l'être à distance, selon les directives données par le Cofrac. Y compris le référentiel Qualiopi pour la formation professionnelle, pour lequel le groupe disposait d'un pool de 400 auditeurs et auditrices dès le 30 juin. Pour le nouveau label « Mesures sanitaires covid-19 - Vérifié par AFNOR Certification » (*lire ci-contre*), quelque 180 évaluateurs ont été sélectionnés et qualifiés en un temps record.

Les nouvelles méthodes de travail ont été au cœur des discussions lors des dix journées régionales auditeurs, organisées elles aussi à distance, avec au total une vingtaine de retours d'expérience présentés. Le DGECE a aussi mobilisé des ressources pour produire les attestations d'annulation d'audits aux clients désireux de faire jouer le fonds de solidarité.



Pour en savoir davantage

1 900
auditeurs
et évaluateurs



300
formateurs
et consultants



500
auteurs



Ensemble responsables :

le bilan 2020



-47 %

Émissions
absolues vs 2010
5 749 teq. CO₂

-13 %

Consommation
d'énergie finale
par rapport à 2013

-29 %

Consommation
d'eau par
rapport à 2013 

Index
femmes-hommes
de l'égalité salariale



96/100

23j.

Délai moyen
de paiement
des fournisseurs

32 %

Part de
consultations
intégrant au moins
un critère RSE

Le groupe AFNOR poursuit le déploiement de sa démarche RSE « Ensemble responsables 2017-2021 », autour de quatre axes : éthique, bien-être des collaborateurs, environnement, développement des territoires.

BILAN CARBONE DU GROUPE : LA PART DU NUMÉRIQUE

La forte baisse des émissions de CO₂ constatée en 2020 par rapport à 2019 s'explique par les bouleversements liés à la crise sanitaire, notamment le télétravail. Le bilan s'établit à - 47 % par rapport à l'année de référence (2010). Les déplacements, qui en 2019 représentaient 70 % de nos émissions de CO₂, y participent moitié moins en 2020 : 37,7 %. Le bilan carbone fait maintenant apparaître l'empreinte numérique du groupe : le numérique pèse 4,6 % des émissions. Disposer de cette vision était devenu indispensable pour poursuivre nos efforts de réduction de l'empreinte carbone. Le numérique recouvre les émissions de CO₂ liées au parc des équipements informatiques, l'énergie alimentant ces équipements et les services numériques des différents opérateurs sollicités. E-mails, visioconférences, audits à distance, formations en ligne... Le numérique s'est révélé incontournable pendant la crise sanitaire pour les collaborateurs, les auditeurs et les formateurs. On serait tenté de croire que son usage intensif a fortement impacté le bilan carbone du groupe. Contre toute attente, son impact est marginal : visioconférences et services numériques à distance pèsent 0,1 % dans le bilan carbone.



*Alain Jounot, responsable
du département AFNOR RSE*

LA RSE POUR NOS CLIENTS

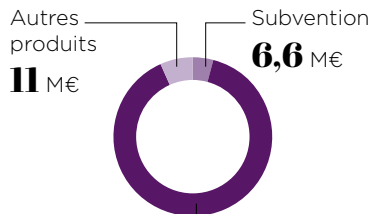
Le département AFNOR RSE, créé en janvier 2020, coordonne l'ensemble des actions participant à la promotion, au développement et à la reconnaissance des démarches de développement durable, notamment en matière de responsabilité sociétale et d'investissement socialement responsable. Il constitue un pôle d'expertise qui intervient dans le développement des offres du groupe AFNOR sur ces thématiques, mais également sur des sujets émergents comme l'économie circulaire ou la durabilité des produits.

Les chiffres 2020

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE au 31/12/2020

COMPTES DE L'ASSOCIATION AFNOR au 31/12/2020

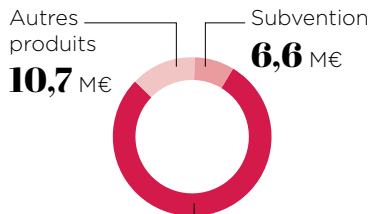
PRODUITS



CA groupe
145,8 M€

certification : 57 %,
éditions : 22 %,
normalisation : 13 %,
formation : 8 %

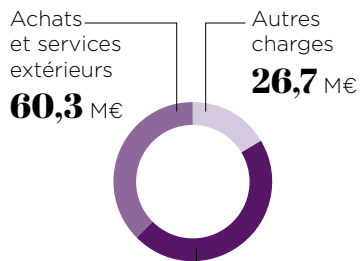
Total produits groupe : **163,4 M€**



CA association
63 M€

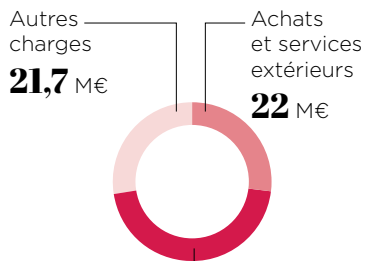
Total produits association : **80,3 M€**

CHARGES



Masse salariale
74,8 M€

Total charges groupe : **161,8 M€**



Masse salariale
36,5 M€

Total charges association : **80,2 M€**

RÉSULTAT NET : + 1,6 M€

RÉSULTAT NET : + 0,1 M€

France

Bordeaux • Dijon • Lille • Limoges
Lyon • Marseille • Montpellier • Nancy
Nantes • Orléans • Paris • Rennes
Rouen • Toulouse

International

Algérie • Allemagne • Australie • Bolivie
Brésil • Bulgarie • Canada • Chine
Corée • Côte-d'Ivoire • Espagne
États-Unis • Gabon • Inde • Iran
Italie • Japon • Liban • Madagascar
Malaisie • Maroc • Maurice • Mexique
Nouvelle-Calédonie • Pakistan • Polynésie
Pologne • Portugal • Roumanie
Royaume-Uni • Russie • Sénégal • Taïwan
Thaïlande • Tunisie • Turquie • Vietnam

Crédits photo : AFNOR/DR, p. 2 © Gil Lefauconnier et Hubert Mouillade,
p. 5 et 11 © Gettyimages, p. 7 © Gil Lefauconnier



Communication Groupe AFNOR - S2103013 - Conception/realisation
graphique : Carabee - Imprimé sur du papier PEFC 10-31-1427

11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis cedex - France
Tél. : +33 (0)1 41 62 80 00
www.afnor.org



afnor
GROUPE